

Carrousel, micocouliers en attendant les halles

Urbanisme | Le 2 décembre, Laissac reprendra vie avant le début du chantier en octobre 2017.

Laissac La place reprendra vie début décembre



■ Le maire satisfait du plan d'occupation provisoire, jusqu'en octobre 2017, de la place. R. DE HULLESSEN

Midi Libre samedi 29/10/2016

Symbolique, vous avez dit symbolique ? « Le carrousel de la Comédie sera opérationnel sur la place Laissac le 2 décembre, date un peu fétiche depuis la victoire d'Austerlitz. Ce sera aussi le jour de l'arrivée des Miss à Montpellier... » Satisfait de son effet oratoire, Philippe Saurel continue, ce vendredi après-midi, lors d'une conférence de presse spécialement convoquée en mairie, à dérouler ses explications sur le futur proche de Laissac. « Ne pas habiter cette très grande place en attendant la livraison des halles, prévue fin 2018, serait une erreur urbanistique. »

« L'urbanité de proximité doit être pensée »

Philippe Saurel, maire

Or donc, comme espéré par la Ville, le carrousel de la Comédie sera bien transféré. « Il retrouvera ensuite sa place pour la saison des fêtes 2018. Et ce sera une opération blanche pour nous ! » Dans la foulée, un second petit manège, à destination des minots (le Sapin magique), et six chalets (uniquement du commerce alimentaire) viendront animer les fêtes de fin d'année pour « un pendant du marché de Noël de l'Esplanade. Il y aura également un dispositif particulier d'éclairage au centre de la place, durant cette période. »

Question verdure, l'édile tient toujours à ses chers micocouliers. « Trois, hauts de six mè-

tres chacun, seront plantés avant la fin de l'année près du pub. Des pots d'environ 1,20 m, avec de petits arbres, seront disposés pour figurer les endroits des micocouliers installés à la fin du chantier. Dès février prochain, cinq entoureront la croix de fer, un autre sera posé au bout de la rue Anatole-France. »

Répétant son obsession pour le chantier des halles - « je ne le délègue pas, les services y travaillent de concert avec la Saam et la mission Grand Cœur que je préside » -, le premier magistrat insiste sur l'impérieuse nécessité de sérieux dans ce dossier. « Le traitement de cette place est complexe. Il faudra notamment une étude de planéité particulière. »

Au final, coupant court à « tous les imaginaires après la disparition de la verrue qui défigurait le quartier », l'édile finit son laïus en faisant assaut de la nécessaire urbanité à redéfinir. « Cette urbanité de proximité doit être pensée dans l'amour du travail bien fini. » Et de citer l'exemple, tout proche, du boulevard de Jeu-de-Paume. « Il prend vie chaque jour un peu plus. » La place Laissac connaîtra-t-elle le même destin ? Début de réponse dans quelques semaines.

FRÉDÉRIC MAYET

fmayet@midilibre.com

Voir aussi la vidéo sur Midilibre.fr

Spéciale dernière, Le 29/10/16 : Renseignement pris auprès des commerçants des Halles Laissac, il ne semble pas qu'une réunion d'information ait été prochainement planifiée, contrairement à ce que Maud BODKIN, déléguée à la démocratie participative, nous a annoncée le 28/10/16. A suivre !